Documents à fournir pour une première demande

Vous avez plus de 18 ans.

Vous demandez une carte d'identité.

Si vous avez un tuteur, il faut la présence du tuteur et le jugement de tutelle.

Une photo (de moins de 6 mois) à faire chez un photographe		Facture de domicile (de moins d'un an)	
Acte de naissance :			
Si vous êtes une femme mariée un acte de mariage			
Si vous êtes une femme veuve un acte de décès			